

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 JUILLET 2009

Séance ordinaire du Conseil Municipal du mercredi 8 juillet 2009 à 20 H, en la salle de la Mairie de Wittisheim, après convocation d'usage légale et mesures de publicité prévues par le Code général des collectivités territoriales en date du 2 juillet 2009.

La séance est ouverte par M. le Maire, André KRETZ, qui salue les membres présents pour cette réunion, à savoir :

Huguette BARONDEAU, Jean-Marie BECK, Justin FAHRNER, Martine FRANTZ, Dominique HEILIGENSTEIN, Christophe KNOBLOCH, Jeannot LOOS, Eric MEMHELD, Joseph MEMHELD, Michaël MULLER, Laurent RINGEISEN, Christian SCHAUNER, Edith SCHWAB.

Absents excusés : Jean-Blaise FEIST donne procuration à Jeannot LOOS, Geneviève GROSSHENY, Rachel GRUSSENMEYER, Gilbert SEYLLER et Jean-Michel STIRMEL.

Secrétaire de séance : Christophe KNOBLOCH

Assistantes déléguées au secrétariat : Emilie SCHUTZ, Christiane FRANTZ et Frédérique THIETRY

Ordre du jour :

1. L'avenir de la Poste à Wittisheim
2. Adoption du procès verbal de la séance du 8 juin 2009
3. Chicane rue de Sundhouse et îlot d'entrée Rue de Hilsenheim
4. Rue de l'Ecluse
5. Avenant travaux mairie
6. Avenants extension école
7. Société de nettoyage pour les locaux scolaires
8. Investissements
 - a. Acquisition de panneaux d'entrée de village
 - b. Ecole Numérique Rurale
 - c. Label Ecole – investissements
 - d. Investissements Espaces Verts
9. Divers
 - a. Droit de préemption

1. L'avenir de la Poste à Wittisheim

Monsieur Philippe SIMLER, responsable de la Poste de Sélestat/ Marckolsheim était présent lors de cette séance pour faire le point sur la situation de la Poste à Wittisheim et son devenir.

Le Maire explique que le bureau de poste de Wittisheim fermera ses portes. Pour qu'une présence postale demeure malgré tout au sein de la commune, deux possibilités existent : créer un relais poste chez un commerçant ou une agence postale communale à la mairie. Aucun arrangement n'a pu être trouvé avec les commerçants, par conséquent, la solution restante est de confier la Poste à la mairie.

Monsieur SIMLER prend la parole et remercie le Maire de l'avoir convié à cette séance et de lui laisser la possibilité de s'exprimer sur ce sujet particulier, sujet à de nombreuses rumeurs et qui mérite parfois d'être expliqué pour plus de sérénité.

Actuellement la Poste connaît des difficultés économiques, la fréquentation chute, et pas seulement à Wittisheim. Monsieur SIMLER rappelle que ce sont les clients qui font la Poste, ce n'est pas le contribuable.

A l'heure actuelle, il y a 17 000 bureaux de Poste en France. L'objectif est de maintenir la présence postale sur le territoire mais pas forcément telle qu'elle a été pendant longtemps. La présence postale peut désormais se traduire par les commerces ou les mairies. L'idée est de trouver le meilleur arrangement pour que la Poste demeure à Wittisheim. La Poste propose 865 € à la commune pour une ouverture minimale de 60 heures par mois (environ 15 heures par semaine), alors qu'un commerçant touche 265 € par mois mais peut bénéficier de pourcentages sur certaines opérations.

La Poste équipe les communes et fournit le coffre sécurisé, les caisses, le matériel informatique. L'agence postale communale possède une comptabilité propre qui implique un transfert régulier de fonds.

Monsieur SIMLER explique la volonté de faire évoluer le réseau de la Poste, de construire ensemble avec les communes de les accompagner en y mettant le temps, la formation.

Il propose que cela se fasse par la visite d'autres agences postales communales, de la formation en bureau de Poste. Les horaires de l'agence postale communale devront être réguliers et adaptés au possible aux besoins des administrés.

Le souhait de la Poste est que l'agence postale communale démarre au 1^{er} janvier 2010.

Monsieur SIMLER achève son intervention en répondant aux questions diverses des conseillers. Le Maire le remercie de son intervention.

2. Adoption du procès verbal de la séance du 8 juin 2009

Aucun commentaire ni remarque n'ayant été formulé à l'issue de la transmission du Procès Verbal de la séance du 8 juin 2009, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Chicane rue de Sundhouse et îlot d'entrée Rue de Hilsenheim

Les bureaux d'études Safège, Faber&Schaller et Berest ont fait leurs propositions pour le chiffrage des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'une chicane rue de Sundhouse et d'un îlot Rue de Hilsenheim.

Ce chiffrage se présente comme suit :

Entreprise	CHICANE			ILOT	Prix HT	Prix TTC
	Coût maîtrise d'œuvre	Coût phase test	Coût construction	Coût construction		
<u>BEREST</u>	6900€ dont 1400 € phase test	24 000 €		70 000 €	100 900 €	120 676, 40 €
<u>FABER&SCHALLER</u>	9360€ (8460 + 900 € phase test)	6 000 €	20 000 €	40 000 €	76 300 €	91 254, 80 €
<u>SAFEGE</u>	15 000 €	3 000 €	20 000 €	25 000 € + 20 000 € trottoirs	83 000,00 €	99 268,00 €

Le Maire explique le chiffrage des travaux. Après discussion, il est proposé de retenir le cabinet BEREST, expérimenté et qui propose la mission de maîtrise d'œuvre la moins chère. Cette proposition est adoptée.

4. Rue de l'Ecluse

Les dossiers de consultation des entreprises ont été préparés par le maître d'œuvre, BEREST, qui se charge de consulter des entreprises pour effectuer les travaux de la rue de l'Ecluse. Les offres seront à envoyer en mairie avant le 17 juillet 2009 et l'ouverture des plis se fera le 22 juillet à 17 heures.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer le marché avec l'entreprise qui sera retenue pour permettre de débiter rapidement les travaux.

Adopté.

5. Avenant travaux mairie

Concernant le réaménagement intérieur de la mairie, des travaux supplémentaires sont prévus pour le lot 2 « SANITAIRE/CHAUFFAGE », dont l'entreprise PRO SANIT de Sélestat est titulaire. Il est donné lecture des prestations supplémentaires :

- Repose du vidoir ménage avec raccordement et écoulement

Le montant du marché initial est augmenté de 160,00 € HT, soit 191, 36 € TTC, et passe de ce fait à 5 014,00 € HT, et 5 996,74 € TTC, soit une augmentation du marché initial de 3,29 %.

Adopté.

6. Avenants extension école

Concernant l'extension de l'école, des travaux supplémentaires sont prévus pour le lot 3 « Echafaudage », dont l'entreprise STEIMER de Sélestat est titulaire.

Il est donné lecture des prestations supplémentaires :

- Durée de location de deux semaines supplémentaires en raison des intempéries

Le montant du marché initial est augmenté de 872,00 € HT, soit 1 042,91 € TTC, et passe de ce fait à 4 803,13 € HT, et 5 744,54 € TTC, soit une augmentation du marché initial de 22,18 %.

Adopté.

Concernant l'extension de l'école, des travaux supplémentaires sont prévus pour le lot 6 « Menuiserie intérieure », dont l'entreprise RAESER de Sélestat est titulaire.

Prestations complémentaires :

- Pose d'une lisse bois sous patères
- Pose de stores sur ventaux
- Pose de stores sur imposte fixe
- Pose de ferme porte
- Pose de pictogrammes sur portes WC
- Pose de caches bois sur poteaux de salles de classe
- Cornière de finition sur cloison placo
- Caisson d'habillage de câbles
- Fourniture et pose de seuils et de plinthes

Le montant du marché initial est augmenté de 3 667,64 € HT, soit 4 386,50 € TTC, et passe de ce fait à 67 806,08 € HT, et 81 096,07 € TTC, soit une augmentation du marché de 5,40 % (premier avenant de 7,23 % et 0,64 % pour le second soit 13,27 % pour la totalité du lot 6).

Adopté.

7. Société de nettoyage pour les locaux scolaires

L'an passé, un contrat a été signé avec Lima Services pour effectuer le nettoyage des locaux scolaires. Cette société ne donnant pas satisfaction, le contrat a été résilié. Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs sociétés et trois d'entre elles ont répondu : il s'agit d'Alsace Clean, de Samsic Propreté et de Sani Services.

Les propositions des sociétés se présentent comme suit :

Nom Société	Prix HT	Prix TTC	Remarques
<u>SANI SERVICES</u>	5 324 €	6 367,98 €	40 heures prévues petites vacances + 50 à 60 heures grandes vac et Noël pour 3 personnes = 240 heures
<u>SAMSIK PROPLETE</u>	7 384,00 €	8 831,26 €	62 heures pour les petites vacances + 96 heures grandes vac et Noël pour 3 à 4 personnes = 378 heures

<u>ALSACE CLEAN</u>	7 851,58 €	9 390,48 €	32 heures petites vacances + 44 heures grandes vacs et Noël soit 248 heures pour 3 personnes
---------------------	------------	------------	---

Le Maire propose de retenir la moins disante, Sani Services de Mundolsheim. Un suivi des travaux et un état des lieux seront faits.

Adopté.

8. Investissements

b. Acquisition de panneaux d'entrée de village

Suite au jumelage avec Rheinhausen, il est indispensable de compléter les panneaux existants déjà aux entrées de village, mentionnant « jumelée avec Montréal du Gers » par « et Rheinhausen (Allemagne) ».

Il est proposé d'acquérir ces panneaux auprès de la société Est Signalisation de Holtzwihr pour un montant de 1 284,36 € HT soit 1 536,09 € TTC. (OP 650, C/21578).

Adopté.

c. Ecole Numérique Rurale

Le dossier de candidature pour ce projet a été déposé. A l'heure actuelle, aucune réponse n'a été donnée par les services de l'Académie.

9. Label Ecole – investissements

Suite à l'obtention du label Eco-Ecoles, la commune s'est engagée à mettre en place un récupérateur d'eau de pluie et à changer les anciennes cuvettes de WC pour des nouvelles, qui consomment moins d'eau et sont donc plus économiques. Justin FAHRNER propose que ce travail soit réalisé en régie lors de la saison d'hiver. En effet, un devis pour le matériel d'un montant de 700 € environ, a été sollicité auprès de BLEGER de Hilsenheim. Un autre devis a été sollicité auprès d'une entreprise de sanitaires qui a évalué ce travail (pose, dépose, matériel...) à 2 830 € HT environ. Justin FAHRNER propose donc de surseoir ce point jusqu'à la rentrée afin de voir avec les agents techniques la faisabilité du projet en régie. Une aide sera également sollicitée auprès d'un conseiller municipal qualifié pour les travaux de soudure.

Adopté.

10. Investissements Espaces Verts

Comme convenu lors de la dernière séance, Justin FAHRNER a demandé à la société ISS Espaces Verts de refaire son devis en diminuant les quantités d'arbustes autour du Riedbahnhof pour laisser libre de plantations la partie nord-ouest pour permettre la visibilité du train pour les gens venant de Hilsenheim. Le nouveau devis n'ayant pas encore été communiqué, ce point est reporté à une séance ultérieure.

11. Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas fait valoir le droit de préemption lors des transactions suivantes :

- De M. Manuel DA COSTA à M. et Mme Daniel GRAD, pour l'habitation située section 40, parcelles 211/48, 212/50 et 215/51, 20 rue du Schlittweg et d'une superficie de 7,79 ares.
- De M. Roger SEYLLER et Mme Régine ISCARO à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 224/153, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 7,07 ares.
- De Mme Marcelline SEYLLER (veuve de François SEYLLER) à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 157, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 17,70 ares.
- De M. Jean-Marie LOOS à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 156, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 22,62 ares.
- De M. Claude EDEL à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 155, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 12,16 ares.
- De M. Léon SEYLLER et Marthe MULLER à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 154, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 9,82 ares.
- De Mme Augustine FAHRNER et les 5 enfants de Robert SEYLLER à la SARL SOREVAC, pour le terrain situé section 24, parcelle 152, Rue de Hilsenheim (Unterfeld bei der Ueberfahrt) et d'une superficie de 10,46 ares.

b. Demande d'un espace musulman au cimetière

Des habitants de Wittisheim de confession musulmane souhaitent réserver un emplacement au cimetière communal. Il est proposé de réserver un espace au fond du cimetière, côté nord/ouest.

c. Formation des élus

Le calendrier des formations destinées aux élus sera envoyé par mail à tous les conseillers. Le Maire les invite fortement à s'inscrire pour profiter de cette occasion pour acquérir davantage de connaissances sur leur fonction et tout ce qui s'y rapporte.

d. Constitution d'un réseau de « Correspondants Prévention Routière » par l'AMF

L'Association des Maires de France et l'Etat ont signé une Charte Nationale de partenariat sur la Sécurité Routière.

Un réseau de correspondants locaux sera constitué et le Maire propose de désigner deux correspondants, un titulaire et un suppléant.

Le Maire propose de désigner Justin FAHRNER titulaire et Michaël MULLER est nommé suppléant.

e. Voyage à Paris

Justin FAHRNER explique que les élections municipales ont eu lieu en juin à Rheinhausen. La cohésion de la nouvelle équipe n'étant pas encore totalement acquise, le voyage à Paris est reporté à l'année prochaine, 2010, voir même 2011.

f. Inventaire de la voirie

Le Maire explique qu'il a fait le tour de la commune en compagnie de Justin FAHRNER et de Jean-Paul IMBS, Maire de Bindernheim et retraité de la DDE pour procéder à un inventaire des endroits qui seront à traiter.

Le Maire présente à titre d'exemple des photos des lieux qui nécessitent une réfection :

- Rue de Hilsenheim(n°20, n°31, n°32...)
- Devant le n°54 - Rue de Muttersholtz
- Devant le n°45 – Rue de Baldenheim
- Devant le n°29 – Rue du Moulin
- Entre la mairie et la boulangerie HELFTER
- Devant le n° 36 – Rue de Sundhouse
- Mise à niveau du puits d'incendie – n°30 Rue de Sundhouse

Jean-Paul IMBS préparera un cahier des charges qui sera transmis à diverses entreprises pour obtenir des chiffrages.

Les trottoirs sont à la charge de la commune. Le Conseil Général du Bas-Rhin, gestionnaire des routes départementales sera sollicité pour la prise en charge de la réfection de la voirie.

g. Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion du Conseil aura lieu en septembre. La date n'est pas encore arrêtée mais les conseillers en seront informés deux semaines avant.

h. Jumelage du mois d'août avec Montréal

Justin FAHRNER rappelle que les Montréalais viennent du 12 au 16 août et qu'il reste quelques personnes à placer. Il fait appel aux qualités d'hôtes des conseillers pour héberger ces personnes restantes.

i. Concours de Labours et Tracteur Pulling du 26 juillet 2009

Les conseillers sont invités au Concours de Labours qui aura lieu à partir de 10 heures juste après le plan d'eau, en face de chez Jean-Michel STIRMEL, et le Tracteur Pulling au Rechenmacherschlag.

j. Mémoires de vie

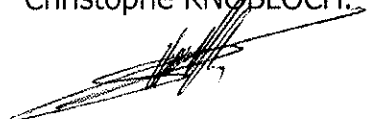
Justin FAHRNER informe les conseillers qu'une collecte de photos sera lancée auprès des Wittisheimois pour le contenu du livre Mémoires de Vie dont la parution est prévue pour la fin de l'année 2010.

k. Cérémonie du 14 juillet 2009

Le Maire invite les conseillers à la cérémonie du 14 juillet qui aura lieu devant le Monument aux Morts à 10 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 15.

Le Secrétaire de séance,
Christophe KNOBLOCH.



Le Maire,
André KRETZ.

